



## 7ème GRAND PRIX JEUNES et SON CRITERIUM GOLF ILE D'OR – NANTES 19 et 20 avril 2025

Épreuve comptant pour le mérite national jeune et pour le GOKT (U12, U10, U08)

### REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE GRAND PRIX JEUNES : U16 U14 U12

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION AU GRAND PRIX JEUNES

Épreuve ouverte à tous les jeunes de moins de **17 ans**, licenciés à une fédération reconnue, répondant aux exigences des règles du Statut Amateur. Tous les joueurs licenciés en France devront être **en règle sur la question médicale** (certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou questionnaire de santé de prolongation) **et avoir acquitté le droit de jeu fédéral de 2025**.

QUOTAS ET CATÉGORIES prédéfinis mais non exhaustifs :

CATEGORIES	Années de naissance	Nbre de participants		Nbre total
		Garçons	Filles	
U16 MINIMES	<b>2009 - 2010</b>	9	6	15
U14 BENJAMINS	<b>2011 - 2012</b>	33	15	48
U12 (2 x 18 trous)	<b>2013 - 2014</b>	39	18	57

Dont 12 « **wild cards** » fédérales flottantes...communiquées après la clôture.

L'index pris en compte est celui de la clôture des inscriptions **le 05 avril 2025**.

Dans chaque catégorie, les participants seront retenus en prenant compte l'ordre du mérite jeune puis l'ordre des index et ensuite l'ordre d'arrivée des inscriptions. La liste des inscrits sera publiée à partir **du 09 avril 2025** au soir sur le site du golf [www.golfdenantesiledor.com](http://www.golfdenantesiledor.com))

L'entraînement gratuit est prévu **le 18 avril 2025** exclusivement sur réservation.

### FORMULE DU GRAND PRIX JEUNES

Stroke Play : 36 trous / 18 trous par jour.

Classement sur l'addition des 2 tours.

CATEGORIES	Garçons		Filles	
	Marques	Longueur	Marques	Longueur
U16 MINIMES	Blanches	5933	Bleues	4988
U14 BENJAMINS	Jaunes	5565	Rouges	4784
U12	Gris	4949	Violettes	4323

Départs :

Lors du 1<sup>er</sup> tour, le tirage des départs se fera par catégories en respectant l'ordre des index.

Les horaires seront communiqués à partir **du 17 avril 2025**.

Lors du 2<sup>ème</sup> tour, le tirage des départs se fera par catégorie dans l'ordre inverse des résultats du 1<sup>er</sup> tour.

Départage U16, U14, U12 (parcours 2 x fois 18 trous) :

En cas d'égalité pour l'attribution du titre dans chaque catégorie, le départage se fera en **play off** sur le 18, maximum 2 fois puis si égalité, sur le 9, maximum 2 fois. En cas d'égalité, les joueurs retournent au 18 pour recommencer la séquence.

## REGLES SPECIFIQUES DE L'ÉPREUVE GRAND PRIX JEUNES

Épreuve « **non-fumeur** » : Il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.

Les chariots électriques et l'utilisation des **appareils de mesure de distances** sont interdits. Pénalité pour la première infraction : pénalité générale. Pénalité pour la seconde infraction : disqualification.

Accompagnateurs : Lors de chaque épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de club, etc., devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils (40m). Toute infraction constatée donnera lieu à un avertissement. Toute infraction ultérieure sera soumise au comité pour une possible exclusion de l'accompagnateur concerné.

Cadets : Les cadets ne sont pas autorisés. Pénalité générale pour la première infraction constatée puis disqualification pour l'infraction suivante.

## REGLE D'URGENCE

En cas d'urgence, merci de contacter le **18** ou le **112**, si nécessaire, un défibrillateur est mis à votre disposition, à l'intérieur du Club-House, à gauche, en rentrant, ouverture de 08h à 20h pendant l'épreuve, contact 02 40 98 58 00 ou 06 63 97 98 99.

## PRIX GRAND PRIX JEUNES

Un prix est offert aux trois premiers scores "Brut" de chaque catégorie. En cas d'absence injustifiée d'un joueur à la remise des prix, son prix sera remis au joueur suivant dans le classement.

## COMITÉ

Directeur sportif PGA,  
Président de l'AS,  
Représentant des arbitres,  
Conseiller Technique Fédéral, Ligue,  
Assistant, OEC.

## ENGAGEMENT GRAND PRIX JEUNES

Les engagements sont à adresser par écrit ou par mail avant **le 05 avril 2025** à :

GOLF ILE D'OR - NANTES  
Le Cellier - La Varenne  
BP 90410  
49270 L'OREE D'ANJOU

Le formulaire d'inscription doit être accompagné du montant des droits d'inscription fixé à **50 € (20 € pour les membres AS Golf Ile d'Or)** pour les U16, U14, U12, ou U10 surclassé par chèque à l'ordre du **GOLF ILE D'OR, BP 90410, 49270 LA VARENNE**, par virement ou par CB en téléphonant au **02 40 98 58 00**.

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve par écrit au plus tard **le 6 avril 2025, minuit**. Tout joueur déclarant forfait après la clôture des inscriptions reste redevable du droit d'inscription sauf cas de force majeure.

## 7ème GRAND PRIX JEUNES et SON CRITERIUM GOLF ILE D'OR – NANTES 19 et 20 avril 2025

Épreuve comptant pour le mérite national jeune et pour le GOKT (U12, U10, U08)

### REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE CRITERIUM JEUNES : U12 U10 U08

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION AU CRITERIUM

Épreuve ouverte à tous les jeunes de moins de **11 ans**, licenciés à une fédération reconnue, répondant aux exigences des règles du Statut Amateur. Tous les joueurs licenciés en France devront être **en règle sur la question médicale** (certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou questionnaire de santé de prolongation).

**QUOTAS ET CATÉGORIES prédéfinis mais non exhaustifs :**

CATEGORIES	Années de naissance	Nbre de participants		Nbre total
		Garçons	Filles	
U10 (2 x 18 trous)	<b>2015 - 2016</b>	21	12	33
U10 (2 x 9 trous)	<b>2015 - 2016</b>			
U08 (2 x 9 trous)	<b>2017 - ...</b>	mixte	mixte	9

Dont 3 « **wild cards** » fédérales flottantes...communiquées après la clôture.

L'index pris en compte est celui de la clôture des inscriptions **le 05 avril 2025**.

Dans chaque catégorie, les participants seront retenus en prenant compte l'ordre du mérite jeune puis l'ordre des index et ensuite l'ordre d'arrivée des inscriptions. La liste des inscrits sera publiée à partir **du 09 avril 2025** au soir sur le site du golf [www.golfdenantesiledor.com](http://www.golfdenantesiledor.com)

L'entraînement gratuit est prévu **le 18 avril 2025** exclusivement sur réservation.

### FORMULE DU CRITERIUM

Strokeford : 1<sup>ère</sup> série : 36 trous / 18 trous par jour // 2<sup>ème</sup> série : 18 trous / 9 trous par jour // 3<sup>ème</sup> série : 18 trous / 9 trous par jour.

Classement sur l'addition des 2 tours.

CATEGORIES	Garçons		Filles	
	Marques	Longueur	Marques	Longueur
U10	Violettes	4323	Violettes	4323
U10 (du 1 au 9)	Violettes	2169	Violettes	2169
U08 (compact)	Oranges	1217	Oranges	1217

Départs :

Lors du 1<sup>er</sup> tour, le tirage des départs se fera par catégories en respectant l'ordre des index.

Les horaires seront communiqués à partir **du 17 avril 2025**.

Lors du 2<sup>ème</sup> tour, le tirage des départs se fera par catégorie dans l'ordre inverse des résultats du 1<sup>er</sup> tour.

Départage U10 (parcours 2 x fois 18 trous) :

En cas d'égalité pour l'attribution du titre dans chaque catégorie, le départage se fera en **play off** sur le 18, maximum 2 fois puis si égalité, sur le 9, maximum 2 fois. En cas d'égalité, les joueurs retournent au 18 pour recommencer la séquence.



Départage U10 (parcours 2 x fois 9 trous du 1 au 9) ou U08 (parcours 2 x fois 9 trous du compact) :

En cas d'égalité pour l'attribution du titre dans la catégorie, le départage se fera en **play off** sur le 9, maximum 2 fois puis si égalité, sur le 8 et puis, si égalité, et sur le 9, maximum 2 fois. En cas d'égalité, les joueurs retournent au 9 pour recommencer la séquence.

## REGLES SPECIFIQUES DE L'ÉPREUVE DU CRITERIUM

Épreuve « **non-fumeur** » : Il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.

Les chariots électriques et l'utilisation des **appareils de mesure de distances** sont interdits.

Pénalité pour la première infraction : pénalité générale.

Pénalité pour la seconde infraction : disqualification.

Accompagnateurs : Lors de chaque épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de club, etc., devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils (40m). Toute infraction constatée donnera lieu à un avertissement. Toute infraction ultérieure sera soumise au comité pour une possible exclusion de l'accompagnateur concerné.

Cadets : Les cadets ne sont pas autorisés. Pénalité générale pour la première infraction constatée puis disqualification pour l'infraction suivante.

## REGLE D'URGENCE

En cas d'urgence, merci de contacter le **18** ou le **112**, si nécessaire, un défibrillateur est mis à votre disposition, à l'intérieur du Club-House, à gauche, en rentrant, ouverture de 08h à 20h pendant l'épreuve, contact 02 40 98 58 00 ou 06 63 97 98 99.

## PRIX CRITERIUM

Un prix est offert aux trois premiers scores "Brut" de chaque catégorie. En cas d'absence injustifiée d'un joueur à la remise des prix, son prix sera remis au joueur suivant dans le classement.

## COMITÉ

Directeur sportif PGA,  
Président de l'AS,  
Représentant des arbitres,  
Conseiller Technique Fédéral, Ligue,  
Assistant, OEC.

## ENGAGEMENT CRITERIUM

Les engagements sont à adresser par écrit ou par mail avant **le 05 avril 2025** à :

GOLF ILE D'OR - NANTES  
Le Cellier - La Varenne  
BP 90410  
49270 L'OREE D'ANJOU

Le formulaire d'inscription doit être accompagné du montant des droits d'inscription fixé à **30 € (10 € pour les membres AS Golf Ile d'Or)** pour les U10 et U8, par chèque à l'ordre du **GOLF ILE D'OR, BP 90410, 49270 LA VARENNE**, par virement ou par CB en téléphonant au **02 40 98 58 00**.

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve par écrit au plus tard **le 6 avril 2025, minuit**. Tout joueur déclarant forfait après la clôture des inscriptions reste redevable du droit d'inscription sauf cas de force majeure.

## 7ème GRAND PRIX JEUNES et SON CRITERIUM GOLF ILE D'OR – NANTES 19 et 20 avril 2025

Épreuve comptant pour le mérite national jeune et pour le GOKT (U12)

Cadre golf

ISP : .....

NET : .....

Date réception : .....

### BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : ..... PRENOM : .....

N°LICENCE : ..... CLUB : .....

FILLE :  GARCON :  INDEX : ..... DATE DE NAISSANCE : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

EMAIL : ..... N° PORTABLE : .....

ADRESSE : .....

### Droit inscription U16 / U14 / U12 (dont parcours d'entraînement)

- U 16 :** 50 € (20 € pour les membres AS Golf Ile d'Or)
- U 14 :** 50 € (20 € pour les membres AS Golf Ile d'Or)
- U 12 :** 50 € (20 € pour les membres AS Golf Ile d'Or)
- U 10 (surclassé U12) :** 50 € (20 € pour les membres AS Golf Ile d'Or)

### Droit inscription U10 / U08 (dont parcours d'entraînement)

- U 10 (2 x 18 trous) :** 30 € (10 € pour les membres AS Golf Ile d'Or)
- U 10 (2 x 9 trous) :** 30 € (10 € pour les membres AS Golf Ile d'Or)
- U 08 (2 x 9 trous) :** 30 € (10 € pour les membres AS Golf Ile d'Or)

### Mode de paiement

- CB :** ...../...../...../..... exp : .../... Crypto : .....
- CHEQUE** par voie postale
- VIREMENT** sur IBAN FR7630047141210002018760163 - BIC CMCIFRPP (ref GP, catégorie, NOM)

Tout joueur déclarant forfait après la clôture des inscriptions, **date limite le 05 avril 2025**, reste redevable du droit d'inscription sauf cas de force majeure.